

01 déc 2023 -16:15

Appartient à Conseil des ministres du 1er décembre 2023

Extension des mesures d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'asile à Bruxelles

Sur proposition de la secrétaire d'État à l'Asile et la Migration Nicole de Moor, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'extension de mesures de soutien pour l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile dans la région de Bruxelles-Capitale.

L'afflux croissant de demandeurs d'asile en Belgique met fortement sous tension les capacités d'hébergement et d'accompagnement socio-médical de Fedasil. C'est pourquoi l'agence a conclu en décembre 2022 une convention d'accueil avec le Service public régional bruxellois (SPRB) en vue du cofinancement de l'aide humanitaire organisée par la Région bruxelloise. Un financement de 1 200 places humanitaires et une décision du Conseil des ministres du 16 juin 2023 ont permis de porter ce nombre à 1 500.

Malgré ces accords, le nombre de places reste insuffisant par rapport au nombre de personnes dans l'attente d'une place dans le réseau Fedasil. Pour remédier à la situation, les mesures suivantes sont prises :

- extension de la capacité prévue dans la convention avec le SPRB via 500 places tampons et financement annuel complémentaire de Fedasil pour ces places pendant la durée de validité de la convention, pour un total de 2 000 places

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Nicole de Moor, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration
Rue Lambermont, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 572 02 00
<https://demoor.belgium.be>

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@demoor.fed.be